

# **2016-UNAT-671, Auda**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré l'appel. Unat a noté que si seuls les jugements finaux de l'UNT sont appelés, des exceptions peuvent être faites lorsque l'UNDT a clairement dépassé sa juridiction ou sa compétence concernant les ordonnances interlocutoires. Unat a jugé qu'une ordonnance refusant une demande de suspension d'action ne constitue pas un coup de plus dépassant sa juridiction. Unat a en outre noté que UNT a constaté correctement qu'il n'avait aucune compétence pour accorder la demande en vertu de l'article 10, paragraphe 2, de la loi UNDT. Unat a jugé que l'appel n'était pas à recevoir *ratione materiae*.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le requérant a contesté la décision du ministère de l'Assemblée générale et de la gestion de la conférence pour le séparer à l'expiration de sa nomination à durée déterminée et à ne pas renouveler sa nomination. Il a également déposé une demande de suspension d'action et de mesures provisoires en attente d'un examen judiciaire de la décision contestée. UNT a refusé les demandes du demandeur.

## Principe(s) Juridique(s)

D'une manière générale, seuls les jugements finaux de l'ANDT sont susceptibles, mais des exceptions peuvent être faites lorsque l'UNDT a clairement dépassé sa juridiction ou sa compétence concernant les ordonnances interlocutoires. Une ordonnance refusant une demande de suspension d'action ne peut être considérée comme un cas dans lequel l'ANDT a clairement dépassé sa juridiction.

## Résultat

Appel rejeté sur la recevabilité

## Applicants/Appellants

Auda

## Entité

DAGGC

## Numéros d'Affaires

2016-882

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

6 Jun 2018

## President Judge

Juge Chapman

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Appel interlocutoire ou intérimaire / Appel de l'ordonnance du TCNU auprès de l'TANU

Compétence / recevabilité (TANU)

Appel interlocutoire  
Matière (ratione materiae)

## Droit Applicable

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.1

TCNU Statut

- Article 10.2
- Article 2.2

## Jugements Connexes

2013-UNAT-324

2012-UNAT-256

2010-UNAT-005

2016-UNAT-609

2013-UNAT-300

2014-UNAT-481

2013-UNAT-314

2013-UNAT-327

2011-UNAT-159